

Education en plein air, nouveau partenaire de confiance de la FFEC

Communiqué de presse

Boulogne-Billancourt, le 30 juillet 2025 — La Fédération Française des Entreprises de Crèches est heureuse d'annoncer son partenariat de confiance avec l'organisme de formation Education en plein air.

L'organisme de formation Education en plein air, fondé et porté par **Elena Barumerli**, accompagne les professionnels de la Petite Enfance, à (re)connecter enfants à la nature, y compris en milieu urbain ou sous la pluie, toujours dans la bonne humeur et sans perturber l'organisation quotidienne.

Ce partenariat propose aux adhérents de la **FFEC** des formations conçues pour aider les professionnels à sortir davantage avec les jeunes enfants, dans la sérénité et en toute sécurité.

L'objectif : favoriser la connexion à la nature à travers un aménagement intérieur et extérieur propice au développement global de l'enfant et au bien-être des professionnels. Cela passe aussi par des expériences sensorielles et ludiques, des partenariats durables avec la communauté éducative, l'intégration de la nature à l'intérieur de la crèche, des sorties adaptées à chaque saison et contexte, ainsi qu'une sensibilisation des familles aux bienfaits de l'éducation en plein air.

Le **référentiel national de la qualité d'accueil du jeune enfant** le souligne : l'extérieur est un véritable espace d'apprentissage et d'éveil. Les sorties contribuent de manière essentielle à la santé physique et psychique de l'enfant – et des adultes qui l'accompagnent dans cette période cruciale de développement.

Education en plein air s'adapte aux réalités et contraintes de chaque structure pour co-construire, avec les équipes, un projet pédagogique bienveillant et ambitieux, axé sur le bien-être du trio : **enfants, professionnels et familles**.

A propos de Education en plein air :

Créé en 2022, l'organisme **Éducation en plein air** a déjà formé et sensibilisé plus de **2000 professionnels de la petite enfance** à travers toute la France, avec un taux de **satisfaction et de recommandation de 100 %** sur l'ensemble de ses formations.

Sa fondatrice, **Elena Barumerli**, est infirmière, éducatrice de jeunes enfants et diplômée d'un master en *outdoor education*. Elle est animée par une conviction forte :

« Il faut permettre aux enfants de faire l'expérience directe de la nature avant de leur demander de la protéger. » David Sobel

Après avoir co-créé une crèche en forêt en Italie d'où elle est originaire et (où cette pédagogie se développe depuis plus de 30 ans, puis dirigé plusieurs projets de crèches semi plein air en France), elle s'est donné pour mission de **démocratiser l'éducation en plein air** sur tout le territoire française, y compris dans les villes où le lien au vivant est souvent limité.

Forte de ses expériences à l'international (volontariats en écoles en forêt et projets durables dans le monde), Elena accompagne aujourd'hui les structures vers un modèle de **crèche semi plein air**, avec un objectif clair : **démystifier cette approche** grâce à une pédagogie simple, consciente et solidaire, centrée sur la communication non violente, le respect de l'environnement et des êtres humains.

Toujours en recherche de nouveaux outils et de pratiques innovantes, elle se forme et voyage pour offrir un accompagnement de qualité, capable de **fédérer les équipes** et de **déclencher le déclic** vers une petite enfance **plus humaine et plus naturelle**.

À travers des **formations**, des **conférences** et un **accompagnement sur mesure**, Éducation en plein air aide les professionnels à trouver des solutions concrètes, durables et accessibles — même en contexte de **turn-over élevé** ou de **manque de temps**.

A propos de la FFEC :

Créée en 2006, la Fédération Française des Entreprises de Crèches réunit les entreprises proposant des services d'accueil pour les jeunes enfants de moins de 6 ans. Avec **3 100 établissements**, soit **72 000 places de crèches** en France et employant **29 000 salariés**, la FFEC a pour mission de promouvoir un développement de qualité des modes d'accueil collectifs de jeunes enfants par des entreprises privées.

La FFEC rappelle qu'elle ne s'exprime que pour [ses membres](#) qui en sus de la réglementation strictement identique pour toutes les crèches publiques et privées, associations ou entreprises, ont choisi de s'appliquer une [Charte éthique](#) rappelant leurs engagements notamment pour la bientraitance des professionnels de crèches et la qualité d'accueil des enfants.

« Aimer faire mieux sera toujours le guide de notre action, pour les enfants, les parents et nos équipes »